

CHARTRE ÉCORESPONSABLE

Mise en contexte :

Nous voyons déjà les effets de la crise climatique dans la multiplication des inondations, des ouragans et des feux de forêt. Pour plusieurs secteurs d'emploi, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des canicules et des sécheresses rend déjà le travail difficile. Les conséquences sur la santé et la sécurité deviennent évidentes... et nous n'en sommes qu'au début.

Rappelons qu'un réchauffement climatique de trois degrés réduirait de 30 à 50% la quantité de nourriture disponible à l'échelle du globe et que des réfugiés climatiques seraient déplacés par centaines de milliers. À quatre degrés, 75% de la population mondiale serait fréquemment exposée à des vagues de chaleur mortelles et à de plus en plus de maladies infectieuses. À titre d'exemple, la pandémie a eu un effet dévastateur sur nos familles et sur plusieurs de nos milieux de travail. En tant qu'organisation syndicale, nous avons le pouvoir, et surtout le devoir, de travailler à prévenir une autre crise qui s'annonce bien pire.

La jeunesse étudiante a commencé à se mobiliser. Elle sait que l'avenir qui l'attend n'a rien de radieux. Des jeunes de 20 ans mettent leurs études sur pause, renoncent à leur carrière pour se lancer dans la seule lutte qui compte, la lutte pour un avenir décent. On les félicite, on les trouve courageux, on parle d'eux dans les médias... et on passe à un autre appel. Devant les lobbys pétroliers, ils ne font pas le poids. Pour faire reculer les pollueurs, nous avons besoin d'un rapport de force que la jeunesse militante, à elle seule, ne créera jamais. Le mouvement syndical peut y arriver, et le SPPEUQAM se doit d'être un syndicat précurseur, comme ce fut le cas plusieurs fois dans l'histoire du SCCUQ/SPPEUQAM.

Transformons nos milieux de travail. Au même titre que la santé et la sécurité, la protection de nos écosystèmes doit trouver sa place dans chacune de nos conventions collectives. Nous avons le droit de refuser de compromettre notre santé; nous devrions aussi avoir le droit de refuser de polluer, car la pollution nous affecte toutes et tous. Il faut pouvoir aller au travail en sachant que nous participons à la régénération du monde, plutôt qu'à sa destruction. Nous avons le droit de désirer pour nos enfants un monde meilleur, comme l'ont fait toutes les générations qui nous ont précédées.

(Extrait modifié et bonifié, tiré de : Proposition pour une CSN écosyndicaliste, TJC (<http://www.justiceclimatique.org>))

Proposition

CONSIDÉRANT la nécessité d'atteindre la carboneutralité en 2050, au plus tard, pour éviter un dérèglement climatique catastrophique entraînant des conséquences irréversibles pour toutes et tous.

CONSIDÉRANT le risque que les transformations nécessaires des milieux de travail pour s'adapter aux changements du climat se fassent, si elles sont pilotées par l'État et le patronat, au détriment des droits des travailleuses et des travailleurs.

CONSIDÉRANT la possibilité, pour le mouvement syndical, d'utiliser ses capacités de négociation pour mettre de l'avant une transition écologique qui soit porteuse d'une réelle justice sociale.

CONSIDÉRANT la place centrale des mouvements associatifs et syndicaux uqamiens dans diverses luttes sociales qui ont fait avancer de nombreuses causes dans la société.

IL EST PROPOSÉ :

Que le SPPEUQAM agisse concrètement pour une transition écologique juste par les actions suivantes et en visant à tendre vers la carboneutralité :

Modes de transports

En promouvant le transport actif, le transport collectif et le covoiturage par :

- L'organisation d'un atelier vélo annuel pour ses membres ;
- La promotion des plateformes de covoiturage en ligne auprès des membres SPPEUQAM

Gestion des déchets et alimentation

En s'assurant, sauf en cas de force majeure, que toutes les instances syndicales soient écoresponsables, inclusives et solidaires par :

- L'utilisation de vaisselle durable et réutilisable ;
- La gestion et le tri des déchets (recyclage et compost) ;
- L'inclusion de nos membres intolérants aux produits laitiers ;
- La diminution et la compensation de l'empreinte carbone des repas ;
- L'éradication du gaspillage alimentaire, en invitant systématiquement et explicitement les membres du SPPEUQAM à repartir avec les surplus après

chaque instance et le cas échéant, en offrant les surplus de nourriture aux organismes communautaires environnants ;

Achats responsables

En faisant en sorte que tous les achats effectués par le syndicat soient locaux, écoresponsables et équitables, lorsque des produits sont disponibles. Entre autres,

- Matériel électronique acheté auprès d'organismes de réinsertion sociale (ex. Insertech)
- Vaisselle du lieu social achetée seconde main (ex. Renaissance)
- Café équitable
- Produits de nettoyage écoresponsables
- Etc.

Compensation carbone

En compensant l'empreinte carbone de nos membres qui se déplacent pour assister aux instances du SPPEUQAM par l'achat de crédits carbone auprès de Planetair (<https://planetair.ca/>) qui promeut entre autres des projets locaux. Pour la première phase, le montant maximal ne pourra pas excéder 5000 \$ annuellement, renouvelable à chaque année.

Note: Ce montant pourrait éventuellement être augmenté en assemblée générale lors de l'adoption du budget annuel.

La compensation carbone, dans sa première phase, se limitera aux activités et instances syndicales à grand déploiement suivantes :

- *Assemblées générales*
- *Conseils syndicaux*
- *Barbecue annuel*
- *Soirée de reconnaissance noëlleque*

Formations écoresponsables

En s'assurant que l'ensemble des membres puisse suivre au minimum une formation d'une demi-journée annuellement portant sur une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- La crise climatique et le déclin de la biodiversité.

- Les meilleures façons d'adapter ou de transformer les différents secteurs d'emploi pour les rendre respectueux de l'environnement.
- Les différents enjeux liés à la justice climatique : droits humains, droits des peuples autochtones, responsabilité internationale, solidarité intergénérationnelle, inégalités sociales, etc.
- Les politiques publiques les plus susceptibles de faire du Québec une nation écologique.

CHAMPS D'APPLICATION

Cette charte écoresponsable s'applique aux officières et officiers du SPPEUQAM, et à l'ensemble des membres du Syndicat des professeures et professeurs enseignants de l'UQAM, le SPPEUQAM.

SUIVI QUANT AU RESPECT DES MESURES PRÉVUES

Le suivi sera assuré par un comité de suivi en matière d'écoresponsabilité.